

*PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-
SALES*

Lundi 20 décembre 2021

Séance d'adoption du budget 2022 du conseil municipal de Saint-François-de-Sales légalement tenue en présentiel avec public, à la salle communautaire, en présence des membres du conseil, ce lundi le 20ième jour de décembre 2021 à **15** heures, tous formant quorum sous la présidence de M. Yvon Deschênes maire suppléant, à laquelle étaient présent M. Marc Gaudette, Mme Nancy Tremblay , Mme Julie-Anne Decorby et M. Gérard Juneau.

Absence : Mme la mairesse Cindy Plourde
M. Mathieu Laroche

Le directeur général est aussi présent

Aucune personne dans l'assistance

1.Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Le maire suppléant souhaite la bienvenue aux membres du conseil et ouvre la séance.

2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Tremblay
2021-222

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE l'ordre du jour est accepté tel qu'il apparaît ci-dessous :

- 1.Mot de bienvenue
- 2.Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.Adoption du budget de la Municipalité de Saint-François-de-Sales pour l'exercice 2022
4. Période de questions
5. Levée de la séance d'adoption du budget 2022

3. Adoption du budget de la Municipalité de Saint-François-de- Sales pour l'exercice 2022

IL EST PROPOSÉ par M. Marc Gaudette

2021-223

APPUYÉ par M. Gérard Juneau

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-François-de-Sales adopte par la présente, le budget pour l'exercice financier 2022 tel que déposé, présenté et résumé ci-dessous :

BUDGET 2022

REVENUS

BUDGET

Taxation foncière catégorie résiduelle	522 686
Taxe catégorie immeuble non-résidentiels	74 159
Aqueduc	101 000
Égout	54 000
Matières Résiduelles	102 700
Bonification des compensations (école)	23 000
Autres subv. (Terres pub.)	53 304
Partage d'un point de TVQ	8 607
Recettes de sources locales (inclus salle et camp.)	259 200
Transfert inconditionnel (formule de péréqua)	202 126
Entretien des chemins (voirie)	146 500
Intérêt sur subv. RIRL	<u>8 028</u>
TOTAL	1 555 310

DÉPENSES

Administration général	547 000
Sécurité publique	102 012
Transports – Voirie	274 600
Hygiène du milieu	312 200
Santé et Bien-être	13 500
Urbanisme et mise en valeur du territoire	88 400
Loisirs et culture (inclus salle et camping)	172 900
Frais de financement	22 300
Remboursement en capital (dette)	52 000
Activités d'investissements	55 398
Appropriation de surplus accumulé non- affecté	<u>(85 000)</u>
TOTAL	1 555 310

QUE le présent budget est consolidé, c'est-à-dire qu'il inclut les prévisions budgétaires de la salle communautaire pour un montant de 20 000 \$ et celui du camping pour 120 000\$, le tout dans le poste Loisirs et culture.

QUE le présent budget entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022, conformément à la loi.

4. Période de questions

Aucune question puisqu'aucun public

5. Levée de la séance d'adoption du budget 2022

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie-Anne Decorby
2021-224
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE la présente séance soit levée, il est 15h30

Cindy Plourde
Mairesse

Renaud Blanchette
greffier-trésorier